EN.7.1.

PROaGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ENTREPRISE AGRICOLE

Conseil en ressources humaines

Améliorez la relation et l'efficacité professionnelle dans votre entreprise

« Au moment de l'intégration d'un nouvel associé, nous avons fait appel à un conseiller en Ressources Humaines de la Chambre d'agriculture. Cela nous a permis de bien redéfinir les valeurs de notre collectif pour des relations sereines et professionnelles entre les associés et pour manager efficacement notre salarié »

Marc 45 ans

Les + AVANTAGES

- **Un réseau de compétences régionales avec des conseillers spécialisés en Ressources Humaines.**
- **Des préconisations concrètes à mettre en œuvre, adaptées à vos besoins et votre entreprise.**
- **Un suivi personnalisé selon votre situation et vos demandes.**

Le conseil en ressources humaines
avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :

> Faire le point sur vos pratiques en terme de gestion des ressources humaines selon vos besoins

> Avoir un appui au recrutement : choix du candidat, conduite d'entretien d'embauche, rémunération et droits du travail

> Manager vos salariés

> Gérer les relations : employeurs/salariés, entre associés aux étapes clef d'une carrière professionnelle

> Organiser le travail, gérer le temps et l'ergonomie

> Rechercher du financement pour l'emploi salarié

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Conseil en ressources humaines

Améliorez la relation et l'efficacité professionnelle dans votre entreprise

AMÉLIORER LA RELATION
Des propositions d'actions concrètes

GAGNER EN EFFICACITÉ
Possibilité de suivi dans la durée

BIEN EMBAUCHER
L'intervention d'un conseiller spécialisé qui vous écoute

AMÉLIORER LA MOTIVATION
La délégation, l'implication, la motivation, la formation, l'évaluation

RENOUER LE DIALOGUE
Un changement dans votre posture

Nous vous accompagnons

MODALITES
> Un temps d'écoute pour cadrer vos besoins
> Un ou plusieurs rendez-vous sur l'exploitation (individuellement et/ou collectivement)
> Accompagnement possible pour le recrutement
> Dans les 6 mois suivant la fin de la réalisation de la prestation, reprise de contact pour faire le point

NOUS VOUS REMETTONS
Un compte-rendu remis dans les 2 mois qui suivent la dernière visite

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Entreprises
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 75
entreprises@indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
©Photo : Gettyimages

SUP.COM.DOC 53.10.01.2023